

États financiers de

**L'INSTITUTION ROYALE POUR
L'AVANCEMENT DES SCIENCES /
UNIVERSITÉ MCGILL**

(se reporter à la note 1)

31 mai 2010

**L'INSTITUTION ROYALE POUR
L'AVANCEMENT DES SCIENCES /
UNIVERSITÉ MCGILL**

Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
Bilan.....	2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-28

Rapport des vérificateurs

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences et au conseil des Gouverneurs de l'Université McGill

Nous avons vérifié le bilan de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université ») au 31 mai 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill au 31 mai 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Le 10 septembre 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 22220

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Bilan

au 31 mai 2010

(en milliers de dollars)

	2010	2009
	\$	\$ (redressé) (note 2)
Actif		
À court terme		
Placements à court terme (note 16)	39 750	114 554
Débiteurs (note 4)	245 472	225 987
Charges payées d'avance et autres actifs	5 984	5 908
Stocks	2 422	2 171
	293 628	348 620
Titres négociables, à la juste valeur (note 16)	855 849	745 782
Subventions à recevoir - fonctionnement	6 627	6 627
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir	59 672	97 375
Subventions d'investissement à recevoir (note 5)	634 885	548 259
Prêts à recevoir (note 6)	3 124	4 265
Immobilisations (note 7)	1 004 426	906 286
Total de l'actif	2 858 211	2 657 214

Passif

À court terme		
Dette bancaire (note 8)	175 768	165 088
Créditeurs et charges à payer	130 231	118 173
Produits reportés	26 415	18 411
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 11)	50 796	58 780
	383 210	360 452
Apports reportés (note 9)	143 679	126 094
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	612 219	584 894
Dette à long terme (note 11)	609 110	564 599
Passif au titre de prestations constituées (note 12)	49 318	44 675
Obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite (note 12)	108 318	103 210
	1 905 854	1 783 924

Engagements et éventualités (notes 18 et 19)

Actif net

Investi en immobilisations	426 729	396 899
Affectations d'origine externe à des fins de dotation (note 13)	807 551	732 910
Affectations d'origine interne (note 14)	31 500	44 714
Non affectés	(313 423)	(301 233)
	952 357	873 290
Total du passif et de l'actif net	2 858 211	2 657 214

Approuvé par le conseil des Gouverneurs

..... Gouverneur

..... Gouverneur

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

État des résultats

exercice terminé le 31 mai 2010

(en milliers de dollars)

	2010	2009
	\$	\$ (redressé) (note 2)
Produits		
Subventions		
Canada	173 369	197 849
Québec	414 624	394 368
États-Unis	6 396	7 190
Autres sources	21 875	24 167
Contrats	11 148	16 570
Droits de scolarité et frais	186 966	169 815
Vente de biens et services	104 024	100 497
Dons et legs	36 707	23 434
Produits de placement et intérêts créditeurs	44 748	29 365
Autres	43 626	26 710
Total des produits	1 043 483	989 965
Charges		
Salaires		
Professeurs	268 704	252 828
Personnel administratif et de soutien	197 749	186 825
Avantages sociaux	97 377	88 538
Étudiants	67 872	63 087
Aide aux étudiants	49 311	41 890
Total des salaires	681 013	633 168
Autres que les salaires		
Matériaux, fournitures et publications	38 733	39 032
Apports aux institutions partenaires	38 586	43 126
Services contractuels	13 949	16 673
Frais professionnels	16 474	17 849
Frais de déplacement	21 887	23 943
Coût des marchandises vendues et des services rendus	21 478	16 339
Frais d'occupation	21 434	20 554
Énergie	18 950	22 805
Autres charges non salariales	38 471	44 626
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels	4 139	4 482
Amortissement des immobilisations	89 961	84 428
Frais d'intérêts et bancaires	32 754	36 478
Total des charges autres que les salaires	356 816	370 335
Total des charges	1 037 829	1 003 503
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 654	(13 538)

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ McGILL

État de l'évolution de l'actif net
exercice terminé le 31 mai 2010
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total	
						2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net, tel que présenté	(111 241)	58 422	484 815	475 135	732 910	1 640 041	1 775 374
Modifications de conventions comptables (note 2)	(189 992)	(13 708)	(484 815)	(78 236)	-	(766 751)	(776 667)
Actif net au début de l'exercice, tel que redressé	(301 233)	44 714	-	396 899	732 910	873 290	998 707
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 993	(9 745)	17 730	(5 324)	-	5 654	(13 538)
Dotations	-	-	-	-	38 966	38 966	46 906
Composantes du revenu de placement présentées à titre d'augmentation (diminution) directe de l'actif net	(2 348)	-	-	-	36 795	34 447	(158 785)
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	15 447	(2 453)	-	(12 994)	-	-	-
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(27 716)	-	(20 155)	47 871	-	-	-
Autres transferts	(566)	(1 016)	2 425	277	(1 120)	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	(313 423)	31 500	-	426 729	807 551	952 357	873 290

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

État des flux de trésorerie

exercice terminé le 31 mai 2010

(en milliers de dollars)

	2010	2009
	\$	\$ (redressé) (note 2)
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 654	(13 538)
Ajustements pour les éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations	89 961	84 428
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations	329	381
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(67 877)	(64 325)
(Gain) perte à la vente de titres négociables	(15 429)	25 896
(Gain) perte non réalisé(e) sur les titres négociables	(2 181)	84 781
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	14 354	30 846
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(101 234)	(11 021)
Diminution des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir	38 207	13 535
Apports reportés	17 585	(21 560)
Augmentation de la charge de retraite à payer	4 643	-
Paielements découlant de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	(4 163)	(3 985)
Augmentation de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	9 271	8 516
	(10 880)	(133 954)
Activités d'investissement		
Variation des placements à court terme	74 804	(43 977)
Acquisition d'immobilisations	(188 101)	(162 149)
Variation des titres négociables, montant net	(92 457)	29 049
Variation des prêts à recevoir	1 141	506
	(204 613)	(176 571)
Activités de financement		
Variation de la dette bancaire	10 680	85 771
Produit de placement présenté à titre d'augmentation (de diminution) directe de l'actif net	34 447	(158 786)
Dotations	38 966	46 906
Émission de titres d'emprunt à long terme	95 000	82 509
Remboursement de la dette à long terme	(58 802)	(74 804)
Apports en capital reportés	95 202	61 021
	215 493	42 617
Variation nette de l'encaisse	-	-
Encaisse au début	-	-
Encaisse à la fin	-	-
<i>Renseignements supplémentaires</i>		
Montant payé au titre des intérêts	12 202	12 539

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif dont la mission consiste à fournir un enseignement postsecondaire et à effectuer des travaux de recherche; elle est exonérée d'impôts en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Modifications de conventions comptables

Redressements des chiffres de la période précédente pour tenir compte des modifications de conventions comptables

Le 1^{er} juin 2009, conformément aux directives établies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), l'Université a adopté les Normes du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA) de façon rétrospective et a préparé ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada au moyen de la méthode du report sans comptabilité par fonds. Auparavant, McGill se conformait aux conventions et aux pratiques comptables du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec* (le « Cahier »), comme l'exigeait le MELS.

Les chiffres de 2009 ont été redressés et préparés selon les nouvelles normes adoptées.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption de ces normes sur les états financiers de l'Université :

	Actif net au 1 ^{er} juin		Résultats - exercice terminé le
	2009	2008	31 mai 2009
	\$	\$	\$
Constatation des produits (a)	(714 839)	(742 439)	27 600
Immobilisations (b)	(280 298)	(272 198)	(8 100)
Subventions à recevoir (c)	548 259	542 997	5 262
Promesses de dons (d)	(107 906)	(93 319)	(14 587)
Dette à long terme (e)	(28 400)	(33 541)	5 141
Avantages sociaux futurs (f)	(183 567)	(178 167)	(5 400)
	<u>(766 751)</u>	<u>(776 667)</u>	9 916
Dépenses en immobilisations (b)			72 240
Dotations (a)			(46 469)
Produits de placement tiré du fonds de dotation (a)			158 529
			<u>194 216</u>

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Modifications de conventions comptables (suite)

(a) *Constataion des produits*

L'Université est passée de la méthode de la comptabilité par fonds affectés à la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés, y compris les dons et les subventions.

Si l'on exclut l'incidence sur les fonds de dotation, cette modification a donné lieu à une diminution des produits de 9,2 M\$ (une augmentation de 27,6 M\$ en 2009) et à une augmentation des apports reportés au bilan, lesquels se sont établis à 755,9 M\$ (711 M\$ en 2009). L'incidence cumulée de ces variations sur le solde d'ouverture de l'actif net en 2009 correspond à une diminution de 742,4 M\$. Conformément à cette modification, une subvention à recevoir du MELS correspondante a également été comptabilisée, tel qu'il est décrit sous « Subventions à recevoir ».

Comme les dotations sont maintenant comptabilisées à titre d'augmentation directe de l'actif net, cette modification a également donné lieu à une diminution des produits de 46,5 M\$ en 2009. En outre, le produit de placement tiré du fonds de dotation, qui était auparavant comptabilisé dans le fonds de fonctionnement et les fonds affectés et ensuite transféré au fonds de dotation au moyen de virements interfonds, est maintenant comptabilisé comme une variation directe de l'actif net, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'excédent des charges sur les produits de 158,5 M\$ en 2009.

(b) *Immobilisations*

Dans le cadre de sa réforme liée à la présentation de l'information financière, le MELS a modifié les seuils de capitalisation, le classement, la méthode de comptabilisation et les périodes d'amortissement des immobilisations. L'incidence combinée de ces modifications a été comptabilisée sur une base rétrospective et a donné lieu à une augmentation de 7,3 M\$ de la charge d'amortissement, qui s'est établie à 90 M\$ (une augmentation de 8,1 M\$ de la charge d'amortissement, qui s'est établie à 84,4 M\$, en 2009). L'incidence cumulée de ces modifications correspond à une diminution de 272,2 M\$ de la valeur comptable nette des immobilisations dans le bilan d'ouverture de 2009 et à la comptabilisation d'un montant correspondant porté en diminution de l'actif net.

En outre, le MELS exigeait auparavant que les immobilisations soient comptabilisées à titre d'éléments d'actif du fonds d'immobilisations et à titre de charges du fonds à partir duquel l'opération était initiée, avec un virement interfonds correspondant. Maintenant, ces montants sont uniquement capitalisés et ne sont plus passés en charges. Cette modification a donné lieu à une diminution des charges de 72,2 M\$ en 2009.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Modifications de conventions comptables (suite)

(c) *Subventions à recevoir*

Auparavant, conformément aux directives de présentation de l'information du MELS, les montants à recevoir du MELS étaient comptabilisés à titre de diminution de l'actif net. En vertu des PCGR, ces montants entrent dans la définition d'un actif et, par conséquent, ont été comptabilisés à titre de subventions à recevoir. Cette modification a donné lieu à une augmentation des subventions à recevoir de 630,9 M\$ (554,8 M\$ en 2009). L'incidence cumulée de ces modifications correspond à une augmentation de 543 M\$ de l'actif net du bilan d'ouverture de 2009. Un montant correspondant a également été comptabilisé en contrepartie d'un apport reporté. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique intitulée « Constatation des produits ».

En outre, la tranche à long terme des subventions à recevoir a été actualisée au moyen du taux consenti par le prêteur en vigueur au 31 mai, ce qui a donné lieu à un escompte de 3,1 M\$ (3,9 M\$ en 2009) et à une augmentation de l'excédent des produits sur les charges de 0,8 M\$ (2,2 M\$ en 2009). Auparavant, les subventions à recevoir n'étaient pas actualisées car les directives de présentation de l'information du MELS supposaient que le taux d'intérêt du marché pour ces montants à recevoir était de 0 %.

(d) *Promesses de dons*

À compter de juin 2009, les promesses de dons découlant de la collecte de fonds et les autres dons sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont encaissés, et les montants futurs à recevoir dans le cadre de ces promesses de dons sont divulgués par voie de note. Auparavant, les promesses de dons étaient comptabilisées à titre de produits et de montants à recevoir au moment où l'entente était conclue. En 2009, cette modification s'est traduite par une diminution des produits tirés des dons et legs de 14,6 M\$ et d'une diminution des montants à recevoir au titre des promesses de dons et du solde d'ouverture de l'actif net de 93,3 M\$.

(e) *Dette à long terme*

Auparavant, conformément aux directives de présentation de l'information du MELS, la dette à long terme était comptabilisée déduction faite des apports au fonds d'amortissement de la dette obligatoire mis de côté par le gouvernement du Québec. La dette à long terme présentée correspond maintenant au total de la dette en cours. Cette modification a donné lieu à une augmentation de la dette à long terme de 27,3 M\$ (augmentation de 28,4 M\$ en 2009). L'incidence cumulée de cette modification sur le solde d'ouverture de l'actif net de 2009 correspond à une charge de 33,5 M\$.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Modifications de conventions comptables (suite)

(f) *Avantages sociaux futurs*

L'Université applique le chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Avantages sociaux futurs », sur une base rétrospective, pour comptabiliser ses régimes d'avantages sociaux futurs et les charges liées à la retraite donnant lieu à la comptabilisation de la charge à payer au titre des avantages sociaux futurs sur la période au cours de laquelle les services sont rendus par l'employé.

Auparavant, ces montants étaient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Cet élément inclut également les montants à payer au titre de l'indemnité de vacances, des heures supplémentaires accumulées et de tous les autres avantages sociaux. Cette modification a entraîné une augmentation des charges de 9,6 M\$ (5,4 M\$ en 2009). En outre, cette modification a donné lieu à une charge de retraite à payer de 49,3 M\$ (44,7 M\$ en 2009) et à une obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite de 108,3 M\$ (103,2 M\$ en 2009). Les créditeurs et charges à payer ont diminué de 0,1 M\$ (augmentation de 0,9 M\$ en 2009). L'incidence cumulée de cette modification sur le solde d'ouverture de l'actif net de 2009 correspond à une charge de 178,2 M\$.

Nouvelles conventions comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} juin 2009, l'Université a adopté les recommandations suivantes du *Manuel de l'ICCA*.

L'Université a adopté les recommandations du chapitre 1000 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Fondements conceptuels des états financiers ». Ce chapitre précise que les actifs qui n'entrent pas dans la définition d'un actif ou qui ne respectent pas les critères de constatation ne peuvent être comptabilisés au bilan. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

L'Université a adopté les recommandations du chapitre 1540 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « État des flux de trésorerie ». Ce chapitre a été modifié de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champ d'application. L'adoption de ce chapitre a donné lieu au reclassement de certains éléments à l'état des flux de trésorerie.

L'Université a adopté les recommandations du chapitre 4400 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif ». Ce chapitre a été modifié afin de supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte de l'actif net et la remplacer par la possibilité, pour les organismes sans but lucratif, de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets soumis à des restrictions internes. Le chapitre précise également que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsqu'un organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans le cadre d'une opération. L'application de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers.

L'Université a adopté les recommandations du chapitre 4460 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les organismes sans but lucratif ». Ce chapitre établit les normes de présentation pour les opérations entre apparentés. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux PCGR du Canada pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes.

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés, ce qui comprend les dons et les legs ainsi que les subventions. En vertu de cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Les intérêts créditeurs et les revenus de dividendes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produits de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les dépenses et des gains et pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les autres produits comprennent l'écart entre les montants reçus ou gagnés au cours de l'exercice et les produits pouvant être comptabilisés en vertu de la méthode du report.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'année au cours de laquelle les cours sont offerts.

La vente de biens et services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur de marché ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

Instruments financiers

L'Université continue de se prévaloir de l'exemption accordée par l'ICCA permettant aux organismes sans but lucratif de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*. L'Université se conforme aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les instruments financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement.

Les titres négociables, les placements à court terme et la dette bancaire sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs du marché des cours acheteurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés fréquemment, y compris les placements privés, est déterminée en utilisant les taux de rendement cotés, ou les prix de transactions récentes liées aux titres applicables, selon le cas, et en considérant le risque de crédit de l'émetteur. Les variations de la juste valeur au cours de l'exercice sont comptabilisées dans l'état des résultats à titre de produit de placement et intérêts créditeurs. Les opérations liées aux placements sont comptabilisées en date de transaction.

Les débiteurs, les subventions à recevoir, les subventions et les contrats liés à la recherche à recevoir (qui sont des montants, pour la plupart, à recevoir d'ici trois ans), les subventions d'investissement à recevoir et les prêts à recevoir sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers et sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés pour les éléments classés comme détenus à des fins de transactions.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés comme substitut aux investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de celle-ci sont présentées à titre de produit de placement et intérêts créditeurs dans l'état des résultats.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, y compris les livres et les fournitures, sont évalués au moindre du coût (calculé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti) et de la valeur nette de réalisation. Le montant comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues au cours de l'exercice s'élève à 21,1 M\$ (20,5 M\$ en 2009).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	De 10 à 20 ans
Bâtiments	De 20 à 50 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	De 3 à 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	De 3 à 5 ans

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

Dette à long terme

Des escomptes d'émission d'obligations et des frais d'émission ont été portés en réduction de la dette à long terme et sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actif net

Les soldes investis dans les immobilisations représentent les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières tel qu'il est déterminé à l'occasion par le conseil des Gouverneurs.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations déterminées pourvu d'une composante à prestations déterminées qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles du Régime. Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi et au départ à la retraite autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'évaluation actuarielle est effectuée aux trois ans et est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui tient compte de la meilleure estimation de la direction à l'égard des niveaux futurs des salaires, de l'accroissement des autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels). Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

Les gains ou les pertes actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement à long terme réel des actifs du Régime pour l'exercice et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du Régime pour cet exercice, ou des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent du cumul du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif du régime, selon le plus élevé des deux montants, est amorti sur la période de service restante moyenne des employés actifs, soit 12 ans (12 ans en 2009).

Le coût des services passés découlant des modifications apportées au Régime est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la période de service restante moyenne des employés actifs à la date des modifications.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Le 1^{er} juin 2009, l'Université a adopté, sur une base rétrospective, la norme de comptabilisation des avantages sociaux futurs. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2009.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés, aux instruments financiers, à la durée de vie utile estimative des immobilisations, aux provisions pour éventualités et aux avantages sociaux futurs.

4. Débiteurs

Les débiteurs sont composés des éléments suivants :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonctionnement	29 921	23 735
Prêts étudiants	2 877	3 374
Produit de placement	2 473	2 781
Subvention gouvernementale	58 426	43 818
Subventions et contrats liés à la recherche	151 775	152 279
	245 472	225 987

5. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées aux subventions d'investissement approuvées par le MELS mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou qui ne sont pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, leur recouvrement n'est pas prévu d'ici le prochain exercice et, par conséquent, ils sont présentés dans l'actif à long terme.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

6. Prêts à recevoir

Les emprunts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 3,75 % à 6,85 %, et leur échéance maximale est de dix ans.

7. Immobilisations

	2010			2009		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	28 706	–	28 706	25 844	–	25 844
Aménagement de terrains	29 044	4 661	24 383	8 050	3 209	4 841
Bâtiments	1 035 417	412 974	622 443	970 682	389 984	580 698
Améliorations locatives	1 821	843	978	627	390	237
Matériel	390 660	208 514	182 146	372 907	189 460	183 447
Documents de bibliothèque	133 300	71 610	61 690	129 239	66 209	63 030
Actifs incorporels	7 527	4 239	3 288	5 829	3 871	1 958
	1 626 475	702 841	923 634	1 513 178	653 123	860 055
Actifs en cours de développement	80 792	–	80 792	46 231	–	46 231
	1 707 267	702 841	1 004 426	1 559 409	653 123	906 286

8. Dette bancaire

Le conseil des Gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 250 M\$ au moyen de facilités de crédit à terme, dont un montant de 176 M\$ est utilisé en date du 31 mai 2010. McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 370 M\$, sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 0,90 % pour l'exercice. Le taux en vigueur au 31 mai 2010 était de 0,92 %. Les acceptations bancaires émises à la fin de l'exercice portent intérêt à des taux variant de 0,42 % à 1,62 %.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Solde au début	126 094	147 654
Augmentation (diminution) nette des apports reportés	17 585	(21 560)
Solde à la fin	143 679	126 094

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produit lié aux subventions dans l'état des résultats. Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Solde au début	584 894	588 198
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(67 877)	(64 325)
Apports reçus	95 202	61 021
Solde à la fin	612 219	584 894

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
a)		
1) Obligations (i)		
Série « 1C » 5,50 %, échu le 4 juin 2009	-	2 100
Série « 2C », 6,65 %, échu le 26 novembre 2009	-	6 575
Série « 14C », 4,00 %, échu le 8 mars 2010	-	10 000
	-	18 675
Série « 4C », 6,20 %, échéant le 14 juin 2011	13 981	13 981
Série « 12C », 4,00 %, échéant le 24 novembre 2011	5 605	5 605
Série « 6C », 5,75 %, échéant le 14 février 2012	3 858	3 858
Série « 7C », 5,70 %, échéant le 15 février 2012	5 358	5 358
Série « 13C », 4,10 %, échéant le 24 février 2012	8 837	8 837
Série « 8C », 5,75 %, échéant le 28 février 2012	5 400	5 400
Série « 8C », 5,80 %, échéant le 28 février 2012	3 872	3 872
Série « 11C », 4,05 %, échéant le 27 mai 2012	8 571	8 571
	55 482	55 482
Série « 9C », 5,40 %, échéant le 12 septembre 2012	7 405	7 405
Série « 10C », 5,30 %, échéant le 27 février 2013	10 451	10 451
	17 856	17 856
Série « 11C », 4,50 %, échéant le 27 mai 2015	4 703	4 703
Série « 13C », 4,40 %, échéant le 24 février 2016	4 653	4 653
Série « 14C », 4,50 %, échéant le 8 mars 2016	7 000	7 000
	11 653	11 653
Total des obligations :	89 694	108 369

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

	2010	2009
	\$	\$
a)		
2) Billets (ii)		
3,849 % échéant le 1 ^{er} décembre 2009	-	21 260
4,059 % échéant le 1 ^{er} décembre 2010	24 445	25 833
4,167 % échéant le 1 ^{er} décembre 2010	4 200	4 400
3,794 % échéant le 16 juin 2011 (iii)	260	426
4,288 % échéant le 1 ^{er} décembre 2011	20 351	21 514
4,814 % échéant le 25 avril 2012	16 800	17 600
2,257 % échéant le 25 octobre 2012	60 00	-
4,952 % échéant le 1 ^{er} novembre 2012	31 883	34 505
4,355 % échéant le 16 septembre 2013	81 325	85 663
4,607 % échéant le 16 septembre 2013	32 200	33 600
3,240 % échéant le 23 septembre 2013	38 094	40 000
3,320 % échéant le 1 ^{er} juin 2014	14 000	14 000
3,690 % échéant le 1 ^{er} décembre 2014	26 242	28 000
3,839 % échéant le 1 ^{er} décembre 2014	37 560	40 000
4,267 % échéant le 1 ^{er} décembre 2015 (iii)	976	1 116
3,601 % échéant le 2 juin 2016	10 000	-
4,991 % échéant le 1 ^{er} juin 2034	25 000	-
Total des billets :	423 336	367 917
Dette totale du gouvernement du Québec	513 030	476 286
b) Débentures de premier rang de McGill (iv), Série « A », 6,15 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
c) Prêts de la Banque Royale (v), 5,81 % échéant le 19 mars 2014	1 998	2 432
d) Autres	517	629
e) Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(5 639)	(5 968)
Total de la dette à long terme	659 906	623 379
Tranche à court terme de la dette à long terme	(50 796)	(58 780)
Dette à long terme	609 110	564 599

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

- i) Les obligations sont garanties par une cession de subventions couvrant le capital et les intérêts des obligations accordées à McGill par le gouvernement du Québec en vertu d'un décret.
- ii) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
4,059 % échéant le 1 ^{er} décembre 2010	1 389	24 444
4,167 % échéant le 1 ^{er} décembre 2010	200	4 200
4,288 % échéant le 1 ^{er} décembre 2011	1 162	19 190
4,814 % échéant le 25 avril 2012	800	16 000
2,257 % échéant le 25 octobre 2012	2 995	54 620
4,952 % échéant le 1 ^{er} novembre 2012	2 624	26 633
4,355 % échéant le 16 septembre 2013	4 337	68 315
4,607 % échéant le 16 septembre 2013	1 400	28 000
3,240 % échéant le 23 septembre 2013	1 906	32 375
3,320 % échéant le 1 ^{er} juin 2014	928	10 287
3,690 % échéant le 1 ^{er} décembre 2014	1 758	19 208
3,839 % échéant le 1 ^{er} décembre 2014	2 440	27 800
3,601 % échéant le 2 juin 2016	808	6 065
4,991 % échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	-

- iii) Les billets sont garantis par une subvention à recevoir du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Des paiements semestriels de capital et d'intérêts sont payés par le MDEIE au nom de l'Université, à Financement Québec.
- iv) En septembre 2002, l'Université McGill a émis des débentures non garanties d'une valeur de 150 M\$. Contrairement aux obligations du MELS, ces débentures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.
- v) Les prêts de la Banque Royale sont garantis par des subventions à recevoir du ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire (le « MAMROT »). Les paiements semestriels de capital et d'intérêts sont effectués par McGill et remboursés par le MAMROT.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2011	50 796
2012	111 704
2013	113 866
2014	136 358
2015	64 008

12. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations déterminées (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations déterminées qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles du Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant cumulé et souscrire une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie, ce qui pourrait comprendre, au gré de l'employé, une rente versée par McGill. Si un employé souscrit une rente fournie par McGill, le montant accumulé de l'employé dans le fonds d'accumulation du Régime est transféré au fonds de retraite où il est disponible pour les paiements de rente faits par le Régime. Dans certaines circonstances, les employés toujours inscrits au fonds d'accumulation sont admissibles à recevoir une augmentation de leur montant accumulé.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du Régime le 31 mai de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite a été réalisée à des fins de capitalisation le 31 décembre 2009 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2012.

Autres régimes et ententes

L'Université a un engagement envers un groupe particulier d'employés ayant accepté une entente en ce qui a trait à une retraite anticipée en 1996. Cette entente a donné droit aux employés de recevoir des paiements d'allocations de retraite annuels à vie. La valeur actuelle de cet engagement au 31 mai 2010 est estimée à 2,3 M\$ (2,3 M\$ en 2009). Ces montants sont comptabilisés à titre de charges à payer.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations déterminées

L'Université offre un régime de retraite à cotisations déterminées essentiellement à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du régime de retraite à cotisations déterminées de l'Université se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	2009
	\$	\$
Coût des prestations	31 953	22 740
Paievements en espèces constatés	23 653	22 740
 <i>Charge de retraite à payer</i>		
		<u>2010</u>
		\$
Charge du régime		
Coût des services courants		1 847
Intérêts de l'obligation au titre des prestations constituées		2 982
		<u>4 829</u>

Les informations relatives au passif se détaillent comme suit :

Obligations au titre des prestations constituées	(317 252)
Juste valeur des actifs du régime	252 500
Déficit	(64 752)
 Perte actuarielle nette non amortie	 15 434
Passif au titre des prestations constituées	<u>(49 318)</u>

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Charges de retraite à payer (suite)

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	<u>2010</u>
	%
Équivalents de trésorerie	6,6
Immobilier	14,5
Actions	20,2
Titre à revenus fixes	55,0
Autres	3,7
	<u>100,0</u>

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	<u>2010</u>
	%
Taux d'actualisation	5,25
Taux de rendement	6,25
Inflation	2,25

Obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite

	<u>2010</u>	2009
	\$	\$
Solde au début	103 210	98 679
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 836	2 328
Intérêts sur l'obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite	6 397	6 188
Prestations versées	(4 163)	(3 985)
Perte actuarielle nette	178	-
Coût des services passés	(140)	-
Solde à la fin	<u>108 318</u>	103 210

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées au 31 mai		
Taux d'actualisation	5,5	5,75
Taux de croissance des salaires		
Professeurs	4,5	4,5
Autres que les professeurs	3,5	3,5
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	8,0	8,0
Taux tendanciel définitif	5,0	5,0
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2016	2016

13. Éléments grevés d'affectations d'origine externe à des fins de dotation

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Dotations aux facultés	331 263	306 374
Aide aux étudiants	263 433	238 689
Dotations à la recherche	80 130	78 311
Nouvelles priorités	21 300	27 434
Dotations à la bibliothèque	20 588	20 269
Services aux étudiants	5 746	4 233
Rentes	2 304	2 385
Revenu cumulé	82 787	55 215
	<u>807 551</u>	<u>732 910</u>

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

13. Éléments grevés d'affectations d'origine externe à des fins de dotation (suite)

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce revenu est disponible pour les dépenses au gré de l'Université ou est disponible pour les dépenses en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations en limitant le montant du revenu rendu disponible pour les dépenses et en exigeant le réinvestissement du revenu qui n'a pas été rendu disponible pour les dépenses. Le montant disponible pour les dépenses est assujéti à l'approbation du conseil des Gouverneurs et s'établit à 4,25 % (5,0 % en 2009) de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du revenu réel sur le montant disponible pour les dépenses est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le revenu réel est inférieur au montant disponible pour les dépenses ou qu'il est négatif, le manque à gagner est tiré du revenu réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un revenu réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

14. Tranche de l'actif net grevée d'affectations d'origine interne

	2010	2009
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	16 017	19 950
Fonds de démarrage pour les professeurs	7 534	6 054
Autres	7 949	18 710
	31 500	44 714

15. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2010	2009
	\$	\$
Augmentation des débiteurs	(5 381)	(223)
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance et des autres actifs	(76)	1 734
(Augmentation) diminution des stocks	(251)	59
Augmentation des créditeurs et charges à payer	12 058	27 418
Augmentation des produits reportés	8 004	1 858
	14 354	30 846

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

16. Instruments financiers

Risques financiers

McGill est exposée au risque du marché, ce qui représente le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur le marché. La concentration de ce risque est réduite car McGill détient un portefeuille de placements diversifiés.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 31 mai 2010, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 476 M\$ CA, y compris un montant de 272 M\$ US (285 M\$ CA).

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations de taux d'intérêt lié à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à revenu fixe sur la situation financière.

McGill est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche considérable des débiteurs de l'Université sont considérés comme à faible risque de non-paiement puisqu'ils sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

Juste valeur

Au 31 mai 2010, la valeur comptable des placements à court terme, des débiteurs, de la dette bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur. Les titres négociables sont présentés à la juste valeur. La juste valeur des subventions à recevoir à long terme, des subventions d'investissement à recevoir et des subventions et contrats liés à la recherche à recevoir ne peut être déterminée en raison de l'incertitude relative au moment de leur réception.

Les prêts hypothécaires aux employés sont émis à des taux et échéances comparables aux hypothèques commerciales et prêts hypothécaires résidentiels. Par conséquent, leur valeur comptable s'approche de leur juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme, d'après les taux consentis actuellement à McGill pour des emprunts aux termes et échéances semblables, s'élève à 694 M\$ au 31 mai 2010 (663 M\$ en 2009).

Tel qu'il a été approuvé par le Comité d'Investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme en cours au 31 mai 2010 pour vendre un montant de 285 M\$ US d'actifs détenus par le fonds de dotation à un taux moyen à terme de 1,013, venant à échéance le 23 juillet 2010. Au 31 mai 2009, 200 M\$ US de ces contrats existaient avec un taux à terme de 1,214, venant à échéance le 24 juillet 2009. Au 31 mai 2010, la juste valeur de ces contrats consistait en une perte non réalisée d'environ 10,4 M\$ (un gain non réalisé de 23,8 M\$ en 2009) et est incluse dans les titres négociables.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 34,8 M\$ et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 31 mai 2010, la juste valeur du swap était de 17,4 M\$ (14,4 M\$ en 2009).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, devrait suffire à rembourser de façon efficace les débetures de premier rang en circulation d'un montant de 150 M\$.

Au 31 mai 2010, McGill détenait des titres classés comme papier commercial adossé à des actifs non bancaires. Ces titres étaient comptabilisés comme des titres négociables et avaient une valeur de marché de 5,3 M\$, telle qu'elle a été estimée par la direction d'après la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. En raison des changements de conditions sur le marché pour ce type de titre, la valeur nette de réalisation de ces titres peut varier de façon importante par rapport à leur valeur comptable.

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2010	2009
	%	%
Actions canadiennes	20	19
Actions américaines	13	10
Actions autres que nord-américaines	17	16
Titres à revenu fixe canadiens	16	25
Titres à revenu fixe américains	1	1
Fonds de couverture	19	18
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissements privés et autres	14	11
	100	100

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins de un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,22 % et 0,29 %.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

17. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 31 mai 2010 s'élèvent à 111 M\$ (120 M\$ en 2009) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

18. Engagements

	\$
2011	2 797
2012	2 140
2013	1 930
2014	1 747
2015	1 093
2016 et suivants	2 730
	<hr/> 12 437

Les montants représentent les paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants.

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, elle a pris des engagements totalisant 71,7 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 45,1 M\$ en fonds additionnels au cours des quatre prochaines années.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

31 mai 2010

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

19. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au Code civil du Québec. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement final de ces procédures encore en instance au 31 mai 2010, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il sera vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices complétés ou en construction.

20. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice terminé le 31 mai 2009 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.